

HTIC N2

L'opérateur HTI réalise une mission d'assistance à MOE Travaux visant à réaliser toutes les actions nécessaires afin de garantir la conformité technique des installations pour la reprise des circulations ferroviaires, sur un périmètre technique caténaire, applicable au domaine de tension 1500 Volt et 25000 Volt, courant continu et alternatif.

Conditions spécifiques et pré-requis :

- Avoir suivi la formation sensibilisation aux risques ferroviaires - Avoir suivi la formation TES M dans les 3 dernières années - Avoir exercé la mission HTI C N1 depuis au minimum 3 ans avec une continuité suffisante de pratique (moins de 6 mois d'interruption de l'exercice de la tâche de sécurité correspondante)

Periodicité :

1 session / an

Certification/Habilitation visée :**Tout ou partie à distance :**

0

Durée (heures):

70

Durée (jours):

10

Lieu :**Nombre de stagiaire (max) :**

10

Nombre de stagiaire (min) :

4

Tarif : 2500 € TTC

Objectifs

- Assurer le suivi de chantier caténaire sur les domaines de tension continue et alternatif, sur des installations nouvelles et remaniées avec un impact sur les documents d'exploitation et nécessitant des essais et des vérifications complexes.

Description du stage

Contrôle extérieur des travaux caténaire avec modification des consignes d'exploitation des IFTE qui nécessitent des essais et des vérifications complexes, dans les périmètres : 25000 V et 2 x 25000 V - 1500 V et 750 V Répond aux exigences de prescription SNCF défini dans les documents : - IG00370 §8.4 Prestation HTI - IG00346 Annexe 18 HTI C N1 & N2

Contenu

- Principe des découpage électriques - Documents techniques et d'exploitation - Tournée S11 - Essai préalable à la mise sous tension - Mise sous tension - Réaliser un dossier d'ouvrage exécuté - DOE

Prérequis

- Avoir validé la formation sensibilisation aux risques ferroviaires dans les 3 dernières années - Avoir validé la formation risques caténaires dans les 3 dernières années - Avoir validé la formation TES M dans les 3 dernières années - Maîtriser la sécurité du personnel vis-à-vis des risques autres que ferroviaires : prévention des risques liés à l'activité physique, au travail en

hauteur, risques industriels - Avoir une continuité de pratique d'au minimum 6 mois durant les 3 dernières années

Méthodes mobilisées

- Informative - Participative - Interrogative - Démonstrative

Modalités pédagogiques

Alternance théorie et pratique

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement - Évaluation théorique et pratique en cours de formation - Évaluation pratique Finale

Accessibilité:

N'hésitez pas nous contacter pour toute situation de handicap ou besoin d'adaptation de la prestation de formation.

Nous étudierons ensemble votre demande au cas par cas.